



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 22 mai 2021

## Présentation

Après le succès des actions menées depuis 2015 jusqu'en 2019, dans des domaines aussi variés que la protection de l'environnement :

- proposition d'arrêté de biotope pour la protection des veaux marins sur le site Natura 2000 de l'Arguenon,
- sensibilisation de collégiens au suivi des anguilles sur le Frémur avec CCEUR,
- association porteuse du projet de PNR Rance Côte d'Emeraude,
- participation aux instances régionales en Bretagne de suivi du trait de côte,
- participation au projet de parc marin normand-breton, enquêtes publiques sur les AOT en baie du Mont St Michel côté 35,
- sensibilisation de collégiens aux enjeux de la qualité de l'eau et partenariat avec les espaces naturels sensibles 35 sur les moyens de lutter contre l'invasion des renouées du Japon sur la Côte d'Emeraude,
- publication d'une bande dessinée avec les collégiens de Plouer sur Rance suite à l'appel à projet AQUAMATER de l'association de francophonie LA RENAISSANCE FRANCAISE,

que celle du patrimoine bâti :

- sauvegarde des abords du château de la Bourbansais, de la malouinière du Puits Sauvage, du bourg de Taden, de Saint-Malo Intra Muros, de la filature du Petit Auney au Mesnil-Tôve,
- des JEP au château de Landal,
- des JPPM à l'abbaye de Léhon,
- colloque sur l'identification des constructions en pierres sèches dans la vallée de la Rance et Côte d'Emeraude organisé en partenariat avec la Fédération française des professionnels de la pierre sèche en octobre 2019,

qui a eu pour corollaire une grande attractivité de l'association avec plus de 90 adhérents dont 5 entreprises et 10 associations, une collectivité et de nombreux mécènes outre des partenariats avec l'écomusée de Vains, la Fondation de l'abbaye de la Lucerne, les communes de Léhon, de Saint Jouan des Gérets, de Roz sur Couesnon, de Saint-malo, le conservatoire du littoral, le CRESCO de Dinard, le pays de Saint-Malo, CCEUR EMERAUDE et le projet de PNR, etc.

La dissension entre les membres du bureau agissant en conseil d'administration à partir de juillet 2019, avec la période COVID, a eu des conséquences graves sur les adhésions qui ont chuté de manière importante, avec aujourd'hui une vingtaine d'adhésions dont trois associations, et quatre collectifs (BAD, habitants du bourg de Saint-Léonard, habitants du bourg de Juvigny le Tertre, habitants du bourg de Saint-Jacut).

En dépit de cette situation, l'association a construit de nouveaux partenariats comme avec l'association des chemins du Mont St Michel, l'AGEB, des producteurs biologiques du Sud Manche, et poursuit sa participation en tant qu'administrateur de l'AFMA (association française des musées d'agriculture), membre d'ICOMOS et de la fédération PATRIMOINE ENVIRONNEMENT, les acteurs du patrimoine de la Manche, les sociétés savantes telles que sociétés d'histoire et d'archéologie, des parcs et jardins, et de restauration du patrimoine, d'artisans EPV et artisans d'art, MOF.

Et en dernier lieu, mais ce qui explique le déroulement de l'assemblée générale en ce lieu, le collectif BAD, pour brebis, bergerie et berger à défendre; comme en écho avec notre participation en 2016 aux portes ouvertes de Mathilde BERARD, bergère du conservatoire du littoral breton à Roz sur Couesnon et le projet de restauration d'une soue à cochons.

Mais revenons à nos moutons pour évoquer le rôle essentiel que joue le pastoralisme et à quel point il s'agit d'une activité emblématique de la baie du Mont Saint-Michel, car le Mont ne saurait être sans les moutons.

## Bilan 2020

- 21 et 22 décembre 2019: animations de Noël à l'abbaye blanche de MORTAIN avec association des Amis de la filature du Petit Auneay
- Juillet 2020: exposition sur les différents Monts dédiés à Saint-Michel à l'abbaye blanche de Mortain en partenariat avec l'association des chemins du Mont Saint Michel : plus de 3500 visiteurs et un clou aux portes de l'abbaye
- Participation CA et AG de l'AFMA
- Article de Clara FEJEAN sur la filature du Petit AUNEY
- Participation à la conférence de la BAIE
- Dénomination de l'ASPPPSMD: Association Sauvegarde du Patrimoine Baie du Mont Saint-Michel Pays de Saint-Malo et de Dinan
- Du Cap Fréhel à Granville pour le trait de côte, pays de Dinan, de Saint-Malo, de Dol, de Fougères (Val Couesnon) et pays de Mortain, agglomération du Mont Saint-Michel
- Le changement de dénomination est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés ainsi que le rapport moral et la présentation des actions à venir en lien avec la gestion de la baie (chantiers participatifs de construction en pierres sèches sur la commune de Vains, de Brouain et de Mortain en lien avec Maisons Paysannes de France et de la Manche, la Fédération des professionnels de la pierre sèche, le réseau des maisons familiales rurales et organisation d'un colloque avec Claire Cornu, experte internationale UNESCO, membre d'ICOMOS-
- Adhésion aux associations internationales: ICOMOS, Renaissance Française

- Adhésion aux associations nationales: AFMA, Fondation du Patrimoine, Patrimoine Environnement
- Association des acteurs du patrimoine de la Manche, Maisons Paysannes de la Manche, TIEZ BREIZ

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Rapport financier

- En raison du contexte sanitaire, les activités de l'association ont été très réduites et cela n'a pas été sans conséquence sur les adhésions, il n'y a donc pas eu beaucoup d'entrées.
- Cotisation d'assurance de 218,89 euros pour la bonne organisation de l'exposition à l'abbaye blanche, somme au crédit de l'association suite aux dernières adhésions en ligne sur le site Hello Asso.
- Achat du clou en bronze apposé sur le fronton du portail de l'abbaye blanche pour signaler aux pèlerins le chemin du Mont Saint Michel avec organisation des visites pour un montant de 180 euros.
- Cagnotte pour BAD de plus de 6 000 euros
- Maintien des opérations de sauvegarde du patrimoine avec appel aux dons pour financer activités de l'association.
- Adhésion individuelle maintenue au tarif de 25 euros et 50 euros pour les associations.
- BUDGET PREVISIONNEL 2021 de 12 000 euros pour actions diverses et demande de subvention pour actions de sensibilisation de 2 500 euros à la Région de Bretagne et de Normandie ainsi que communes partenaires

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

## Renouvellement du Conseil d'Administration

Sur proposition de Véronique MICHEL, confirmée à l'unanimité dans son poste de présidente de l'association, sont également élus sur le même mode:

Mme Christiane HOREL, vice-présidente,  
M. Didier MAYER, trésorier,  
M. Clive Ticehurst, secrétaire.

  
Véronique MICHEL

La présidente

  
Christiane HOREL

La vice-présidente